



Demande informations sur redaction jugement errone

Par **LYON69**, le **03/01/2009** à **18:39**

J'ai reçu, gentiment, une réponse sur le site LEGAVOX :
rnrnbonjour, appelez le 119 sans
tardez pour trouver une solution, courage à vous, cordialement
rnrndonc j'ai répondu à la
personne :
rnrnMerci. rnJe ne connaissais pas. rnPeut-on demander des dommages intérêts ?
rnMais cette situation s'est passée en 2005. Grâce à la Mairie, j'ai trouvé un appartement
d'urgence ; je les remercie ENCORE ! rnJe suis toujours en instance de divorce ... rnJ'aurai
d'autres questions à demander par rapport au Jugement que j'ai reçu et dont je ne suis pas
d'accord .. (semaine de garde non précisées clairement, trois personnes sur le Jugement ...
etc ...) rnA qui dois je m'adresser ? vers vous ? rnmerci encore.